

Région NORMANDIE / Département du CALVADOS

Arrondissement de BAYEUX / Canton de THUE ET MUE

Commune

de

FONTAINE - HENRY

---

**Conseil Municipal**

**Séance du 5 décembre 2022**

**COMPTE-RENDU**

L'an deux mil vingt et deux, le 5 décembre à 19h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Cyrille ROSELLO de MOLINER, Maire.

Présents : Messieurs ROSELLO-DE-MOLINER Cyrille, CHRETIEN Loïc, FREMONT Jean, MALINE Geoffroy. Mesdames ALVADO Corinne, CREVON, Nathalie, HAMELIN Delphine, LAMARE Caroline, FOUQUEZ Tiphaine.

Absent - Excusé : D'OILLIAMSON Pierre-Apollinaire.

Madame Corinne ALVADO a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour : Carte cadeau des employés communaux.

## **1. Approbation du précédent compte rendu**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

## **2. Renouvellement de la lanterne du candélabre situé Rue des Rosières**

Une lanterne rue des Rosières a été accidentée.

Le SDEC nous propose un devis de 516€ TTC dont le reste à charge pour la commune s'élève à 279.82€.

Le conseil municipal accepte ce devis à l'unanimité.

## **3. Demande d'achat de pièges à rongeurs**

Monsieur Lamare Romuald, piégeur agréé de Seules Terre et Mer, demande à la commune la possibilité d'acquérir 3 ou 4 pièges à rongeurs car la société FREDO ne prête qu'un seul piège. Ce qui est insuffisant.

Afin de lutter efficacement contre les rongeurs, le conseil municipal à la majorité, accepte d'acheter 4 pièges.

- Mme Lamare ne prend pas part au vote

#### **4. Intégration de la commune de Fontaine-Henry au programme Ter'Bessin de restauration des mares**

Monsieur le maire présente le plan d'action en faveur de la restauration des mares, mené par Ter 'Bessin en partenariat avec le conservatoire d'espaces naturels de Normandie.

Il est précisé que ce programme n'engage pas financièrement la commune ni les propriétaires et exploitants des parcelles concernées puisque le budget de l'action est pris en charge :

- à hauteur de 80 % par l'agence de l'eau Seine-Normandie
- à hauteur de 20 % par Ter 'Bessin

Après avoir entendu cet exposé, l'assemblée adopte la décision suivante :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- DECIDE d'intégrer le programme de restauration de mares mené par Ter 'Bessin
- S'ENGAGE à participer à la mise en place d'un inventaire des mares sur le territoire communal
- AUTORISE le maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération

#### **5. Décisions modificatives sur le budget communal**

Au compte 6218 : 1408€

Au compte 6411 : 1849€

Au compte 6413 : 819€\*

Au compte 6451 : 113€

Au compte 6453 : 113€

Au compte 6475 : 383€

Crédit à prendre au 615228 pour 4685 €

#### **6. Informations et questions diverses :**

- Le Département nous informe du montant de la taxe additionnelle aux droits de mutation, soit : 41 968€
- Philippe CAVOIT a présenté un devis pour notre permis d'aménager d'un montant 5 712€

Avis favorable à la majorité

- INOLYA
  - Prévion broyage le 7 décembre
  - Devis en cours pour réfection complète de la clôture
- SDEC :
  - Tous les foyers de – 2 ans : 141€
  - Contribution totale de 10000€

## 7. Cartes cadeaux des employés municipaux

Valeur carte cadeau : 120€ 6 voix, 2 voix contre et 1 blanc

Valeur carte cadeau : 150€ 2 voix, 6 voix contre et 1 blanc

⇒ **Valeur retenue : 120 €**

Tour de tables :

Caroline Lamare :

Devis demandé pour jeux enfants Terrain 'd'évolutions

Présentation des succinctes du projet de la MAM – Avis de l'ABF

Geoffroy : Félicitations sur la manifestation de ce week end de Téléthon

Loïc Chrétien :

Informe le CM que le stade de Foot va être prêté au FC BASLY. (Nettoyage des vestiaires, changements des radiateurs etc ...)

Mise en place des guirlandes

Nettoyage du calvaire par Pierre DOURDAN et Philippe ROSELLO

Nathalie :

Demande de faire un courrier aux habitants du lotissement du Château pour les haies

Corinne : Point finances